



**ÉPREUVE DE SYNTHÈSE**  
 Session du 3 septembre 2007  
 Durée 120 minutes

**Présentation de l'épreuve**

L'épreuve de synthèse d'une durée de 120 minutes permet d'apprécier les aptitudes du candidat :

- à analyser des documents d'un dossier, en sélectionnant les informations essentielles ;
- à comprendre les problématiques abordées dans les documents et à synthétiser les informations les soutenant ;
- à exposer d'une façon claire et concise, en un maximum de 450 mots et 70 lignes, les idées-forces du dossier.

Le dossier est composé de quatre documents de type textes, tableaux, ou graphiques. Le dossier ne comporte pas d'intitulé. Il appartient au candidat de déterminer lui-même le ou les thèmes communs aux documents proposés en donnant un titre à la note de synthèse globale.

**Règlement :**

Pour cette épreuve, vous devez en 30 minutes, lire et analyser les documents du dossier remis.

Au terme de cette lecture de 30 minutes, vous avez :

1. 45 minutes pour répondre aux deux questions de synthèse partielle
2. 45 minutes pour rédiger une note de synthèse globale des documents du dossier.

**La phase de lecture et de préparation : 30 minutes**

Il est important durant cette phase de lecture de ne pas privilégier un document au détriment d'un autre. Il s'agit pour le candidat de lire et d'analyser tous les textes. Ce travail d'analyse demande beaucoup d'attention de vigilance et de rigueur quant à la sélection de l'information. L'analyse des documents doit être précise (ex : sources identifiées, citations exactes). A ce stade, le candidat doit faire un ou plusieurs recoupements entre les documents afin de mettre en évidence les différents aspects du problème abordé dans le dossier.

**La phase de réponse aux questions de synthèse partielle :**

**45 minutes, 15 lignes et 100 mots maximum par question**

Vous devez répondre aux deux questions ouvertes posées. Pour chacune des questions, vous devez préciser le ou les numéro(s) de(s) document(s) qui vous auront permis de répondre. Cet aspect formel est important.

**La phase de rédaction de l'exercice de synthèse globale :**

**45 minutes, 15 lignes et 100 mots maximum par partie**

**10 lignes et 50 mots maximum pour la conclusion**

Enfin, vous devez rédiger, une note de synthèse à laquelle vous devez donner un titre (ce titre peut être le thème principal des documents). La structure de la note de synthèse globale devra être la suivante :

TITRE : 1 ligne                      PROBLÉMATIQUE : 2 lignes

1<sup>er</sup> Sous-titre 1 : 1 ligne

2<sup>e</sup> Sous-titre 2 : 1 ligne

• Conclusion : (50 mots)

La note de synthèse globale doit être brève, précise, structurée.

- **Brève** : elle ne doit pas excéder 250 mots.

- **Précise** : Son objet est d'énoncer ce que sont, selon vous, les idées-forces du dossier, et de traiter autour du thème principal, les arguments développés.
- **Structurée** : Il convient d'analyser les documents, d'en dégager les éléments essentiels puis de synthétiser ces éléments afin de dégager les points-clés du dossier aux fins de proposer une articulation des idées. Vous devez poser une problématique puis articuler vos idées en deux parties auxquelles vous attribuez un sous-titre.  
 Vous concluez en exposant votre vision du problème.

**Attention :**

**Une synthèse ne consiste pas à paraphraser ou à résumer successivement les documents.**

**Vous devez être vigilant quant à la qualité de l'expression écrite (style, grammaire, orthographe).**

**Notation**

Les points seront répartis de la manière suivante :

Pour l'exercice de synthèse partielle noté sur 10 points (2 x 5 points) :

1. Identifier pour chaque question de synthèse partielle la problématique soulevée : **1 point**
2. Lire et exploiter les documents : **2 points**  
 Sélectionner dans les documents les idées pertinentes et s'y référer de manière explicite.
3. Formuler les idées avec concision et respecter les règles d'orthographe et de grammaire : **2 points**

Pour l'exercice de synthèse globale noté sur 10 points :

1. Introduire la problématique : **2 points**  
 Formuler un titre correspondant au thème général ;  
 Formuler la problématique.
2. Lire et exploiter les documents : **2 points**  
 Sélectionner les idées pertinentes selon la problématique.  
 Se référer de manière explicite aux documents. Il ne s'agit pas de recopier les documents. La paraphrase sera pénalisée. Si une partie d'un document est citée, elle doit l'être entre guillemets « ... ».
3. Organiser les idées générales : **2 points**  
 Formuler des sous-titres pour mettre en évidence le plan.  
 Confronter les documents et classer les idées dans chaque partie.
4. Rédiger : **2 points**  
 Formuler les idées avec concision tout en précisant pour chaque partie les documents utilisés et en respectant les règles d'orthographe et de grammaire
5. Conclure : **2 points**  
 Conclure brièvement sur le dossier tout en prenant position personnellement

**ATTENTION : NE COMPOSER SUR LA FICHE DE REPONSE QU'APRES AVOIR ECRIT LA VERSION DEFINITIVE au BROUILLON**

PREMIER TEXTE

De l'audace, Mme Merkel !

Avec le début de la présidence allemande au 1<sup>er</sup> janvier, l'Union européenne peut espérer sortir du coma dans lequel l'ont plongée en 2005 les non français et néerlandais à la Constitution européenne. Le retrait attendu de Jacques Chirac rend possible une nouvelle discussion entre la France et ses partenaires. Rien de décisif ne se fera au cours de ce semestre, mais le temps des propositions est revenu. La campagne présidentielle française est l'occasion pour les candidats, notamment Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal, de préciser leurs propositions, afin que le débat puisse s'engager à Bruxelles dans la foulée de l'élection. Le président de l'UMP propose un mini-traité reprenant les dispositions institutionnelles de la Constitution, tandis que la candidate du PS, partisane d'une Europe par la preuve, n'a pas formulé de propositions concrètes mais juge la Constitution "caduque".

Les partenaires de la France, eux, entendent rappeler les vertus d'une Europe qui s'est enlisée en raison du non français : les pays qui ont ratifié la Constitution se réuniront à Madrid fin janvier pour rappeler les mérites d'un texte qui devait permettre à l'Union élargie de fonctionner à vingt-sept. Et, en mars, les chefs d'Etat et de gouvernement célébreront le cinquantenaire du traité de Rome.

Mais c'est avec Angela Merkel que doit s'engager la discussion. Les Allemands comptent parmi les plus chauds défenseurs du projet constitutionnel, issu d'une négociation dont ils étaient sortis les grands gagnants. Ils avaient obtenu à Bruxelles des droits de vote proportionnels à leur population ; la charte des droits fondamentaux avait été incluse dans le traité ; et les compétences entre Bruxelles, Berlin et les Länder avaient été clarifiées. Mais ces débats sont ceux des années 1990.

Mondialisation, élargissement... Les enjeux d'aujourd'hui dépassent ceux que reflétait le texte rejeté par les Français. Ses avancées restent nécessaires, mais cela ne suffit pas. L'Europe a besoin d'une vraie politique de l'énergie autant que d'une coordination de ses politiques économiques, fiscales, voire sociales. L'Europe a besoin d'un vrai budget pour pouvoir agir efficacement. Sur ce point, l'Allemagne de Gerhard Schröder puis d'Angela Merkel s'est montrée peu coopérative, préférant négocier seule avec la Russie sur l'énergie ou décidant seule d'augmenter de trois points sa TVA.

Pour relancer l'Europe, les Français doivent faire des propositions favorisant de nouvelles coopérations et prouver qu'ils sont prêts à accepter des décisions prises à

la majorité des pays, ce qui n'a guère été le cas jusqu'à présent. De leur côté, les Allemands doivent faire preuve d'audace européenne. Ils ne peuvent pas se contenter d'un statu quo qui laisse l'Europe paralysée.

Article paru dans l'édition du Monde le 03/01/2007

DEUXIEME TEXTE

La BCE laisse son taux directeur inchangé, mais devrait l'augmenter en mars

Sans surprise, la Banque centrale européenne (BCE) a décidé, jeudi 11 janvier, de maintenir son principal taux d'intérêt directeur à 3,5 %. Le taux principal de la BCE, qui détermine le niveau du crédit dans les treize pays de la zone euro, a été relevé à six reprises depuis décembre 2005, à chaque fois d'un quart de point, et culmine actuellement à son plus haut niveau depuis cinq ans. Le précédent tour de vis monétaire remonte à un mois seulement.

HAUSSE PROBABLE EN MARS

Le prochain relèvement aura très probablement lieu en mars. Le président de la BCE, Jean-Claude Trichet, a clairement ouvert la voie à une telle hausse, soulignant qu'il n'avait pas l'intention de contredire les attentes des marchés en ce sens. Plus tôt, il avait jugé essentiel de surveiller de "très près" tous les risques inflationnistes. Contrairement aux attentes de très nombreux économistes, le Français n'a pas employé le terme de "grande vigilance", qui aurait pu conduire à une hausse de taux dès février.

La BCE agira "à temps" et "fermement", si besoin pour préserver la stabilité des prix, a de nouveau prévenu M. Trichet. L'économie de la zone euro est en forme, tirée par l'Allemagne qui a enregistré en 2006 sa meilleure croissance depuis 2000. La reprise économique pourrait inciter les syndicats à exiger de fortes hausses salariales, après de longues années de modération, ce qui inquiète au plus haut point les banquiers centraux, qui y voient l'un des principaux risques de surchauffe inflationniste à moyen ou long terme.

LEMONDE.FR avec AFP, le 11/01/07

## TROISIEME TEXTE

## Le programme de la présidence allemande du conseil européen

*Du 1er janvier au 30 juin 2007, il revient à l'Allemagne d'exercer la présidence du conseil européen. Les attentes sont importantes, en particulier parce que Berlin a reçu de ses partenaires la mission de débloquer le dossier constitutionnel. Au total, trois défis-clés devraient rythmer la présidence allemande : sortir l'Europe de la crise, la faire parler d'une seule voix sur la scène mondiale et définir une politique garantissant son avenir.*

[...]

## Façonner l'avenir économique, social et écologique de l'Europe

L'autre grand enjeu de la présidence allemande réside les questions économiques et sociales.

En effet, l'Europe ne pourra faire valoir son poids que si elle est forte et dynamique sur le plan économique. Elle doit renforcer sa compétitivité, préserver son modèle social et assurer son approvisionnement énergétique, tout en jouant un rôle précurseur pour protéger le climat.

Concrètement, elle doit aussi répondre à la question que se posent ses citoyens : « qu'est-ce que l'Europe m'apporte ? ». La présidence allemande cherchera donc à faire adopter un paquet équilibré de mesures visant à promouvoir la compétitivité, la croissance et l'emploi ainsi que la cohésion sociale et un environnement sain. Des impulsions seront données lors du conseil européen de mars.

Au chapitre économique, l'Allemagne entend particulièrement s'impliquer dans l'achèvement du marché intérieur. Encore trop souvent sous-estimé, celui-ci « offre davantage d'opportunités que de risques », a souligné la chancelière Angela Merkel lorsqu'elle a présenté son programme aux députés allemands. Le marché intérieur a créé 2,5 millions d'emplois depuis 1993. La présidence allemande aura à coeur de continuer à le développer, notamment en ce qui concerne l'ouverture du marché de l'électricité et du gaz. Elle promouvra, par ailleurs, diverses mesures (débureaucratisation...) pour renforcer la compétitivité des entreprises. Notamment celle des PME.

*Extrait de : [www.auswaertiges-amt.de/diplo/de/EU-P/Programm-EU-P-fr.pdf](http://www.auswaertiges-amt.de/diplo/de/EU-P/Programm-EU-P-fr.pdf), Le site officiel de la présidence allemande en français : <http://www.eu2007.de/info/fr/index.html?null>*

## QUATRIEME TEXTE

## Angela Merkel veut sortir l'Europe de l'impasse provoquée par les "non" français et néerlandais

La chancelière allemande, Angela Merkel, dont le pays préside l'UE, a estimé mercredi que ne pas sortir de l'impasse institutionnelle d'ici aux élections européennes du printemps 2009 serait un "échec historique" pour l'Union. "Il faut que d'ici aux prochaines élections, en 2009, ce processus soit terminé. Un échec serait un échec historique, ce serait rater le tournant de l'Histoire", a déclaré M<sup>me</sup> Merkel lors d'un discours au Parlement européen à Strasbourg présentant le programme de la présidence allemande de l'UE.

*"Nous savons qu'avec les règles actuelles, l'UE ne peut pas être élargie et n'a pas la possibilité de prendre les décisions nécessaires", a-t-elle ajouté. La chancelière s'est engagée une nouvelle fois à ce que l'UE ait d'ici à la fin de la présidence allemande le 30 juin une "feuille de route" pour sortir de l'impasse provoquée par les "non" français et néerlandais à la Constitution européenne. "Nous avons besoin de descriptions claires des compétences de l'UE et des Etats membres. Les règles de procédures doivent être définies plus clairement que jusqu'ici", a-t-elle ajouté.*

*"Les traités fondamentaux dont nous disposons doivent être adaptés aux nouvelles conditions, si l'UE veut exister dans le monde de demain", a encore estimé M<sup>me</sup> Merkel.*

La période de réflexion que les 25 – aujourd'hui 27 – se sont imposés après l'échec, en 2005, des référendums français et néerlandais sur le projet de traité constitutionnel européen, était "terminée". Elle a estimé qu'une "Europe bureaucratique, divisée" ne serait pas en mesure de relever les défis auxquels elle est confrontée, citant les changements climatiques, la croissance et la nécessité de garantir la stabilité des Balkans ou du Proche-Orient.

La présidence allemande a été chargée par les chefs d'Etat et de gouvernement de l'UE de présenter d'ici à juin 2007 les pistes de sortie possibles à la crise institutionnelle. Les dirigeants se sont fixé pour objectif d'arriver ensuite sous présidence française de l'UE, au deuxième semestre 2008, à une solution définitive qui puisse être mise en œuvre en 2009, année des prochaines élections européennes.

*LEMONDE.FR avec AFP et Reuters, le 17/01/2007*